



Radiation et courrier

Par emu

Bonjour,

J'ai commencé une activité d'autoentrepreneur le 19/08/2013. Ensuite suite à une dépression, je n'ai jamais pu exercer, n'ai jamais rien déclaré. J'ai demandé la cessation et ma radiation en mars 2015.

Je continue à recevoir des appels de cotisations et des lettres d'huissiers malgré plusieurs courriers recommandés expliquant que j'ai bien demandé ma radiation et que cette activité ne m'a jamais rien rapporté.

Merci de m'aider